



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
de la COMMUNAUTE de COMMUNES de LACQ-ORTHEZ**

Nombre de conseillers en exercice : 96
Nombre de présents : 74
Nombre de votants : 80

L'an deux mille vingt, le dix-sept février à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Jacques CASSIAU-HAURIE.

ETAIENT PRESENTS ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM Guy LAFFITTE, Jean-Pierre CAZALERE, André CASSOU, Alain PEDEGERT, Philippe GARCIA, Alice BENAVENTE, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Lucien PRAT, Guy PEMARTIN, Bénédicte ALCETEGARAY, David CRABOS, Michel LAURIO, Jacques CASSIAU-HAURIE, Patrick TASSERIE, Jean-Bernard PRAT, Maryse PAYBOU, Laurent CHERITI (suppléant de M. Jean-Marie PINON), Henri POUSTIS, Michel DARETTE, Hervé LAFITTE, Michel BARBE, Louis COSTEDOAT, Daniel BOULIN, Dominique TOUYA, Jean-Simon LEBLANC, Jean-Jacques TEIXEIRA, Didier REY, Jean-Pierre DUBREUIL, Gérard PALOUMET, Aline LANGLES, Francis LARROQUE, Albert LASSERRE-BISCONTE, Georges TROUILHET, Régis CASSAROUME, Delia MATA-CIAMPOLI, Pierre MUCHADA, Jean-Luc NOURY, Valérie PEYROUS, Véronique REMY, Yves SALANAVE-PEHE, Gilbert AURRIAC, Encarnacion CANTON, Corinne CARRIAT, Patrice LAURENT, François MATEOS, Sylvie MOUSQUES dit CABANOT, Jean-Luc MARTIN, Joëlle BAYLE-LASSERRE, Marc DESPLAT, Pierrette DOMBLIDES, Louis-Philippe DUPOUY, Jean-Louis GROUSSET, Emmanuel HANON, Christine LABORDE, Jacques LABORDE, Céline LEMBEZAT, Madeleine PICHAUREAU, Serge ARRIEULA (suppléant de M. Jérôme TOULOUSE), Hélène MARTEUILH, Thierry LAFFITTE, Daniel BIROU, Marie-Thérèse LAVIELLE, Jean LABASTE, Pierre LAFARGUE, Franck VIREBAYRE-GASTON, Raymond INCHASSENDAGUE, Francis GRINET, Alain BOUCHECAREILH, Jean-Claude MORERE, Gérard DUCOS, Maïthé MIRASSOU, Christian LÉCHIT, Francis LAYUS et Philippe ARRIAU.

formant la majorité des membres en exercice.

ETAIENT EXCUSES OU ABSENTS : Mmes et MM. Madeleine BROLESE (pouvoir à M. Philippe GARCIA), Frédéric LAVIELLE, Axelle MARCHET, Mathias DUCAMIN, M. Jean-Marie PINON, Nadia GRAMMONTIN (pouvoir à M. Jacques CASSIAU-HAURIE), Patrick GALOPIN, Michel JESER, Paul MONTAUT, Michel CAMDESSUS, Anthony BERBEL, Bruno CIOSSE, Jeanne LUGA, Olivier MOUNOLOU, Jean-Pierre BOUNINE (pouvoir à M. Emmanuel HANON), Luis Miguel CONEJERO, Yves DARRIGRAND (pouvoir à Mme Pierrette DOMBLIDES), Geneviève GUICHEMERRE, Jeanne LAMAZERE, Anne-Marie LATASTE, Jean-Jacques SENSEBE (pouvoir à Jacques LABORDE), Jérôme TOULOUSE, Michel LABOURDETTE, David HABIB (pouvoir à M. Georges TROUILHET).

SECRETAIRES DE SEANCE : Mmes Bénédicte ALCETEGARAY, Sylvie MOUSQUES DIT CABANOT.

**RAPPORT N° 1 : LANCEMENT DE L'OPERATION DE NOUVELLE EXTENSION DE
CHEMSTART'UP**

Rapporteur : M. Patrice LAURENT

**A. Rappel du contexte : de Chemstart'up à la plateforme de recherche et de
transfert technologique Chemstart'up**

L'hôtel de jeunes entreprises CHEMSTART'UP a été conçu à l'origine pour accueillir de jeunes sociétés spécialisées dans la chimie fine, les nouveaux matériaux, la chimie verte, les matériaux composites et les nanomatériaux. La fragilité de jeunes sociétés en voie de développement a conduit les partenaires de CHEMPARC, gestionnaire de la structure, à redéfinir la stratégie initiale en ouvrant partiellement les possibilités d'hébergement à des projets de R&D pilotés par des sociétés majeures pour équilibrer les comptes de gestion et permettre d'offrir des loyers plus modérés pour des projets de jeunes sociétés.

En 2015, CHEMSTART'UP est devenu une véritable **plateforme de recherche et de transfert technologique**, qui abrite 5 sociétés et laboratoires communs employant 40 chercheurs et techniciens. Ces développements ont conduit à la réalisation de 2 opérations d'extension complémentaires, avec le soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine, pour héberger les développements et regroupements d'activités de CANOE :

- en 2017-2018, par la construction de 1 092 m². Ce bâtiment comporte notamment deux lignes pilotes uniques en France :
 - une ligne de carbonisation de précurseurs fibres développant les fibres de carbone biosourcées à moindre coût (et dont les applications visent, entre autres, les domaines de l'éolien, du sport ou de l'automobile),
 - une ligne d'imprégnation de fibres continues par polymères permettant d'obtenir des matériaux plus légers et performants en environnement extrême (pour le transport par exemple) ;
- en 2018-2019, 1 598 m² répartis sur deux bâtiments reliés par un espace d'exposition. En terme d'équipements, ces espaces abritent notamment :
 - un pilote d'imprégnation thermoplastique pour réaliser des bandes unidirectionnelles renforcées de fibres de carbone (ou fibres naturelles) avec des matrices thermoplastiques,
 - un robot polyarticulé 8 axes qui permet de réaliser de l'enroulement filamentaire avec des fibres de carbone ou des composites pré-imprégnés,
 - un pilote de coagulation pour la production de fibres de cellulose, d'un débit d'environ 2kg par heure, soit 10 kg par jour.

En 2019, la plateforme compte désormais près de 70 personnes.

L'existence de nouveaux projets et développements potentiels a conduit la communauté de communes de Lacq-Orthez à acquérir une parcelle contiguë de 2,2 ha pour accueillir les futures extensions de la plateforme.

Ainsi, à l'horizon 2021, la plateforme de recherche et de transfert technologique CHEMSTART'UP a pour objectif d'accueillir de nouveaux projets d'extension et atteindre un effectif de 100 personnes.

La volonté de CHEMSTART'UP est de créer de nouvelles possibilités d'attraction pour des projets de R&D et d'application industrielle, d'accueillir de nouvelles activités et de créer de l'emploi dans le domaine de la transition énergétique et des matériaux composites, de répondre à des besoins identifiés et à venir, et d'asseoir le rôle de CHEMSTART'UP comme lieu d'échanges et d'émulation entre chercheurs et industriels, favorisant l'émergence de projets collaboratifs.

Ce développement s'inscrit pleinement dans la feuille de route régionale Chimie et Matériaux 2019 – 2022.

Les extensions présentées ici traduisent bien le renforcement de l'ancrage territorial des activités industrielles du bassin de Lacq et l'appropriation par celles-ci de l'écosystème en place, basé sur la mutualisation de moyens et le développement de partenariats locaux.

La plateforme de recherche et de transfert technologique CHEMSTART'UP constitue pour le bassin de Lacq une véritable infrastructure structurante pour asseoir la filière transition énergétique et matériaux composites.

B. Portage de l'opération

Comme pour les constructions précédentes, la communauté de communes de Lacq-Orthez sera maître d'ouvrage de ces constructions.

Elle confiera ensuite la gestion des bâtiments au GIP CHEMPARC dans le cadre d'un contrat administratif de mise à disposition d'un ensemble immobilier.

Les occupants paient une redevance d'occupation au GIP CHEMPARC, correspondant, selon les cas, à la refacturation des charges de fonctionnement, notamment celles liées à la sûreté / sécurité fournies par le GRL, et au coût de la construction (subventions déduites).

A ce stade, l'opération de construction est estimée à 2 500 m² pour un montant de 2 750 000 € HT.

A cette construction, s'ajoutent les frais d'acquisition du terrain, supportés par la communauté de communes de Lacq-Orthez à hauteur de 124 253 €.

La parcelle étant traversée par une canalisation TEREGA, afin de réduire la zone de recul de constructibilité, il conviendra de réaliser une protection bétonnée qui viendra augmenter le coût de l'opération.

Toutefois, le choix de cette parcelle reste stratégique au regard de la proximité des premiers bâtiments CHEMSTART'UP, du GRL et des utilités et services mutualisés.

C. 3ème extension de chemstart'up : destinataires et besoins

• M2I DEVELOPMENT

Objet :

M2i est à la croisée des chemins pour le développement de ses solutions de bio contrôle des cultures et va faire face à une problématique de capacité de production pour alimenter ses marchés en très forte croissance. Aujourd'hui, M2i est sur 2 sortes de marchés :

- le marché grand public développé commercialement depuis mars 2015,
- le marché pro ou agro soumis à autorisations réglementaires, que M2i commence à toucher commercialement depuis 2019. Pour permettre des économies d'échelle, M2i Development a besoin d'outils de formulation de taille supérieure à celui actuel (de 1 000 à 2 000 l) et à terme d'un outil de distillation en continu. Ces outils permettront de bénéficier des autorisations réglementaires déjà obtenues par M2i Development (production d'actifs et de formulations). M2i Development souhaite donc un bâtiment pour réaliser ces investissements. Son intérêt premier est de localiser le bâtiment à proximité de CHEMSTART'UP pour bénéficier d'une assistance technique locale et des synergies de management.

Depuis 2013, M2i Development a sauvé 9 emplois et créé 16 emplois dans ses locaux de Lacq. Le projet d'installation d'une équipe de production aurait pour conséquence la création d'une activité récurrente à Lacq qui finirait de stabiliser l'activité de M2i Development et qui serait créatrice à terme de 9 nouveaux emplois.

Besoins :

→ Bâtiment industriel de plain-pied avec :

- Une zone couverte et fermée d'une surface d'environ 800 m² au sol :
 - 500 m² de ce bâtiment seront aménagés immédiatement : 200 m² de laboratoires et bureaux avec une hauteur max de 3 m et 300 m² à 6 m de hauteur,
 - une « réserve » de 300 m² à 6 m de hauteur sera prévue pour une augmentation de capacité de fabrication dans une seconde tranche. En attendant, elle sera utilisée comme zone tampon et/ou stockage.
- Adossé à cette zone couverte, un auvent d'environ 50 m².

Location :

La part de la redevance consacrée au loyer est estimée à 21 000 € HT par an.

• ARKEMA

Objet :

En collaboration avec CANOE, ARKEMA développe actuellement des matériaux composites à matrice thermoplastique, renforcés par des fibres de carbone unidirectionnelles, sous forme de ruban, appelés pré-imprégnés thermoplastiques ou tapes.

Ces développements rencontrent un fort succès et les quantités de tapes demandées ne cessent d'augmenter. Le marché des pré-imprégnés thermoplastiques est actuellement en plein essor et présente une forte concurrence entre les différents acteurs du marché dont fait partie ARKEMA.

Les capacités d'ARKEMA à fournir ces matériaux composites arrivent à leurs limites et il est nécessaire d'augmenter les capacités de production de ces matériaux afin de poursuivre et de pérenniser le développement de cette activité au sein du bassin industriel de Lacq et plus particulièrement à proximité du Groupement de Recherche de Lacq (GRL) où se situent les activités de R&D sur cette activité.

ARKEMA a donc besoin de se doter d'un outil industriel permettant de poursuivre le développement de ces matériaux en augmentant ses capacités de production et ainsi alimenter ses partenaires dont les demandes sont croissantes.

Pour cela, ARKEMA a besoin d'un bâtiment pour l'installation d'un nouvel outil de fabrication de ces matériaux, au sein du bassin industriel de Lacq et de préférence à proximité du GRL.

Cette nouvelle activité au sein d'ARKEMA, dans le bassin industriel de Lacq, a déjà permis la création de 8 emplois depuis début 2018 répartis entre ARKEMA et son partenaire, la plateforme CANOE. L'installation de ce nouvel outil permettrait d'une part de pérenniser ces emplois de R&D et d'autre part la création d'au moins 7 emplois supplémentaires à l'horizon 2022 avec un démarrage de ce nouvel outil en 2x8h.

A terme, 3 emplois supplémentaires seront créés avec la montée en cadence de l'activité et le passage en 3x8h, pour un total de 10 emplois créés.

Ces emplois seront préférentiellement pourvus par des personnes ayant suivi des formations dans des organismes locaux tels que le Lycée de Mourenx qui forme des Conducteurs d'appareils des industries chimiques (CAIC).

Besoins :

- Surface au sol de 1 200 m² composée de :
 - Une halle technique pour l'installation de l'outil industriel et de ses périphériques : 1 100 m²
 - Zone de préparation de poudres sous auvent : 50 m²
 - Zones de vie (vestiaires, salle de pause) : 50 m²
- Zones de stockage extérieur sous tente : 400 m²

Location :

Le loyer est estimé à 35 000 € HT par an.

- **CANOE**

Objet :

L'objet du futur bâtiment est, dans la continuité des activités de CANOE Lacq 3, de concevoir un espace qui vise à :

- développer des technologies robotisées simples associant des mises au point produit/procédé alors qu'aujourd'hui les deux se subissent,
- créer un centre d'expérimentation selon un cahier des charges défini par un industriel, voire un groupe d'industriels pour produit fini,
- réaliser de la fabrication additive productive grande pièce composite,
- aider à la mutation métallique vers composites ou bien associant les deux,
- faire se rencontrer les deux mondes en travaillant avec l'UIMM par exemple, Métallicadour, etc.,
- compléter l'axe recyclage,
- développer un volet formation bien évidemment en partenariat avec des organismes bien établis et en relation avec la demande du tissu économique régional.

L'objectif est de rendre accessible aux PME les technologies développées dans les bâtiments CANOE Lacq 1, 2 et 3.

Besoins :

- Un bâtiment de 25 x 20 m = 500 m²

Location :

La part de la redevance consacrée au loyer est estimée à 3 700 € HT par an.

4 - Synthèse

Portage de l'opération/investissement par la communauté de communes de Lacq-Orthez.

Calendrier : dépôt du permis 1^{er} semestre 2020.

2 500 m² ; 1^{ère} estimation à 2,75 M €.

Loyers annuels (partie immobilière hors charges et services) :

- MZI DEVELOPMENT : 21 000 € HT / an
- ARKEMA : 35 000€ HT / an
- CANOE : 3 700 € HT / an
- **Total : 59 700 € HT /an**

Extension Chemstart'up 2020 -2021 (€ HT)	Total investissement	CRNA	Etat (DETR)	CD64	CCLO	Loyer (sur 9 ans)
	2 750 000	34 %	16,46 %	15 %	15 %	19,50 %
		935 000	452 650	412 500	412 550	537 300

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **d'approuver** le lancement des études de maîtrise d'œuvre nécessaires à cette opération d'extension afin de confirmer au plus tôt le budget prévisionnel,

- **d'approuver** le programme et le plan de financement tels que présentés ci-dessus et le dépôt des demandes de subvention auprès :
 - du conseil régional de Nouvelle-Aquitaine,
 - de l'Etat au titre de la DETR,
 - du conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques, étant précisé que son intervention sera rendue possible par la passation d'un avenant à la convention de délégation d'octroi des aides à l'immobilier d'entreprise signée le 28 juin 2018,
- **d'approuver** le lancement de la consultation de la banque des territoires en vue d'obtenir un prêt à taux zéro,
- **d'autoriser** le dépôt du permis de construire nécessaire.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,



Jacques CASSIAU-HAURIE



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 19/02/2020
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 19/02/2020